

Les premiers signataires : Gaspard-Hubert Lonsi Koko (BF, Paris, ESR¹), Najat Azmy (Comité National pour la Diversité), Kofi Yamgnane (CN), Meschac Dovi (Secrétaire de section, 91, ESR), Fayçal Douhane (CN).

LE COMBAT EN VUE DE LA RÉSORPTION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Il ne suffit pas de décrire le mécanisme de l'apparition des crises économiques. Il faut surtout exposer certaines mesures immédiates, urgentes, pour sortir de la faillite croissante en cours qui risque d'aboutir à la plus grande crise de l'Histoire, si l'on n'y apporte pas rapidement remède.

a) La création d'emplois

Combattre la crise économique, c'est avant tout autre chose s'en prendre au chômage et, en cette matière, des mesures draconiennes sur le temps de travail doivent d'abord être prises dans le prolongement des 35 heures. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'il est par ailleurs juste et normal dans ces temps de modernisation technique, que les salariés profitent à leur tour des avancées apportées par la productivité, l'automatisation, la robotisation ainsi que l'informatisation et puissent bénéficier d'un temps libre important. C'est un débat dont on ne peut plus faire l'impasse.

La loi Aubry sur les 35 heures initiée par le gouvernement de Lionel Jospin a rencontré une opposition militante de la part du patronat, en l'occurrence le Conseil National du Patronat Français (CNPF), et des partis d'opposition. Ainsi l'accord signé avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) par trois syndicats de la métallurgie a privilégié les heures supplémentaires contre la réduction du temps de travail. La loi sur les 35 heures aurait dû être complétée par un texte limitant les heures supplémentaires. Cependant, **la réduction du temps de travail à 32 heures serait plus profitable à l'emploi. Les négociations branche par branche, ou par entreprise, pourrait le permettre.**

Au lieu de licencier les travailleurs par dizaines de milliers, il est nécessaire que les moyennes et grandes entreprises apprennent à réduire leur temps de travail global, au fur et à mesure qu'elles améliorent leur productivité.

C'est donc sur la base de la semaine de 32 heures, c'est-à-dire de 4 jours, qu'il faut pratiquer la réduction future du temps de travail. La loi sur les 35 heures a fixé un plafond à ne pas dépasser mais rien n'empêche, lors des négociations entreprise par entreprise, d'aller jusqu'à 32 heures lorsque la réorganisation de la production le permet – l'objectif étant de créer des centaines de milliers d'emplois. Mais, en France, 53 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 personnes, à savoir des petites entreprises qui ne sont pas dotées, en particulier, d'un comité d'entreprise. Le problème se pose dans les mêmes termes dans toutes les entreprises de production en série, par postes de travail, qui assurent des fabrications de biens de consommation, tels que voitures, réfrigérateurs, textiles, matériels électriques et électroniques, téléviseurs, ordinateurs et autres objets manufacturés, etc. Dans de telles unités, il est toujours possible de constituer des équipes ne travaillant que 4 jours par semaine, mais décalées les unes par rapport aux autres, pour faire travailler les équipements une semaine complète de 6 jours, alors que le personnel ne travaillerait que 4 jours.

En tout cas, les spécialistes sont unanimes sur le fait que la loi sur les 35 heures est presque trois fois moins efficace que celle sur les 32 heures qui reste soit à négocier tout de suite si les syndicats sont assez forts pour cela, entreprise par entreprise, soit à officialiser par une autre loi plus tard. Mais d'autres conditions peuvent aussi contribuer à la création d'emplois. En premier lieu, une automatisation bien conçue du processus de production. Aujourd'hui, souvent, une robotisation à outrance apparaît à de nombreux patrons comme le meilleur moyen d'améliorer le profit. Or, on s'aperçoit que le rôle de l'Homme est fondamental dans l'amélioration de la qualité des produits, mais aussi et surtout dans l'amélioration de la productivité. Trop de robotisation peut casser la cadence par la multiplication des incidents. L'insuffisance de personnel peut, de ce fait, engendrer des pertes de temps.

Il est évident que la réduction du temps de travail à 4 jours par semaine supposera la complète réorganisation de la production afin d'améliorer la productivité, ceci entre autres par

1 <http://www.enjeux-socialistes.fr>

l'investissement. L'adoption de la semaine de 4 jours pour le personnel des moyennes et grandes entreprises reste un des meilleurs moyens immédiats de réduire le chômage tout en améliorant la productivité. Mais il faut une croissance forte pour éradiquer le chômage en quelques années.

b) La consommation, les investissements et les exportations

Les socialistes doivent donc lancer des programmes d'investissements à finalité collective importants pour résorber l'excès d'épargne actuel causé par la dépression. Or, le marché financier est capable d'absorber ces grands programmes d'investissements, sans tension supplémentaire sur le taux d'intérêts à long terme.

Soulignons la paradoxale coexistence des besoins insatisfaits et de ressources financières inemployées, ce qui manifeste un dysfonctionnement flagrant du système économique, si l'on ne compte que sur la loi du marché. Il faudrait aussi, dans ces conditions, lancer un grand emprunt européen, car les réserves d'épargne sont au zénith. Le but de tous ces investisseurs serait de provoquer un taux de croissance supplémentaire de 3 à 5 % par an pouvant permettre une augmentation de l'emploi de 1 à 2 % l'an, se traduisant par une baisse possible du chômage au rythme de 1 % l'an qui, combinée avec la réduction du temps de travail, représenterait une large part dans la réduction progressive du taux de chômage au fur et à mesure de la reprise.

La France dispose d'un potentiel énorme de croissance de l'ordre de 3 à 5 % par an qu'il suffit de déclencher par de grands travaux à l'échelle européenne. Il faut que la croissance en période de reprise économique atteigne et dépasse largement les 4 % pour compenser les périodes de récession. On ne peut se contenter du 2,8 % habituel. Or, une croissance régulière dans l'avenir ne sera tirée en France que par la consommation, les investissements et les exportations, surtout dans l'Union européenne elle-même. Ainsi, la production industrielle pourrait redémarrer, plus précisément dans les biens intermédiaires. Si on la dope réellement, la croissance peut donc devenir importante dans les années qui viennent. Et, bien sûr, si la croissance redémarre autant, les revendications salariales pourront repartir aussi, une plus grande augmentation du SMIC pourra être prévue.

Avec une politique libérale en place depuis 2002, le risque est de ne pas satisfaire les revendications salariales et ainsi de continuer de privilégier les entreprises aux dépens des salariés. C'est pourquoi il devient nécessaire **d'organiser une grande négociation salariale centralisée entre l'État, les patrons et les syndicats dans les prochaines années.**

Il faudra donc une reprise forte de la croissance en Europe, maintenant que l'usage de l'euro est quasiment généralisé. Mais il faudra éviter que cette monnaie ne dégénère en inflation. À cet égard, la politique anti-inflationniste menée par les socialistes sous les septennats de François Mitterrand, poursuivie par ses adversaires et reprise par Lionel Jospin, a porté ses fruits. Elle doit rester une référence et les thèses de quelques économistes, plaidant pour un peu d'inflation, sont illusoire.

Les grands programmes d'investissements européens pourront être communautaires, mais une grande partie également peut venir d'initiatives nationales. Toutes les autorités devront se coordonner. Une telle politique de croissance par l'intervention du gouvernement de l'Union européenne est possible. Elle est aussi urgente et devra être mise en place au plus tôt.

Toutes les mesures que nous préconisons sont réalisables à condition qu'une volonté réelle existe en ce sens de la part du gouvernement de la gauche et des autres gouvernements d'Europe, mais aussi des entreprises.

Aujourd'hui le chômage, la misère, le froid et la faim tuent à nouveau en France et dans toute l'Europe. On ne peut se résigner à une telle situation indigne des progrès d'une civilisation humaniste, des progrès acquis avec les techniques les plus sophistiquées et les moyens les plus développés d'expansion économique. Car la crise d'instabilité du capitalisme ne demandait qu'à éclater, le système ayant été par nature oscillant. Maintenant que la crise mondiale est quasiment larvée, il est urgent de prendre partout les mesures nécessaires pour la combattre. Parmi les mesures essentielles, figure aussi **la baisse des taux d'intérêts à court terme, le maintien des populations dans le pays d'origine, la mise en place d'une politique d'immigration à l'échelle mondiale à l'aune d'une inflexion des dirigeants de tous les pays. Il en va de même de la politique relative aux soins et aux médicaments, deux enjeux fondamentaux, au même titre que les enjeux économiques évoqués plus haut.**

c) La politique monétaire de la BCE et le coût du travail non qualifié

Dans tous les pays développés d'Europe et d'Amérique, la baisse des taux est indispensable pour doper l'économie et relancer la reprise, d'autant plus que le risque inflationniste n'est pas immédiat.

Aujourd'hui, il faut réduire encore les taux d'intérêts conjointement dans toute l'Union européenne. Mais les banques centrales devront aussi se préoccuper des taux d'intérêts à long terme qui dépendent de l'offre et de la demande, et de l'évolution de la masse monétaire en fonction des taux à court terme. C'est le rôle de la Banque Centrale Européenne, d'autant plus que la monnaie unique existe. De plus, l'euro, dans sa zone, garantit une certaine stabilité, mettant l'Europe partiellement à l'abri de la crise mondiale.

Il faut espérer que la politique monétaire de la BCE s'accordera avec les intérêts des pays de l'Union. C'est pourquoi celle-ci doit être définie par des instances fédérales. C'est donc l'urgence principale qui s'impose au Conseil des chefs d'État et de gouvernement pour mettre en place une loi européenne fixant les rapports entre les instances fédérales et la Banque Centrale – la seconde devant appliquer les décisions des instances fédérales qui, par ailleurs, devront se soumettre au contrôle du Parlement européen.

De toute évidence, les institutions fédérales doivent être consolidées au plus vite et l'autorité sur la Banque Centrale solidement établie. Et la BCE devra pratiquer des taux à court terme suffisamment bas pour favoriser la croissance.

Après la réduction du temps de travail hebdomadaire, après la politique des grands travaux, après la réduction des taux d'intérêts à court terme, la quatrième mesure importante à prendre pour résorber la crise dans l'immédiat, **c'est de réduire le coût du travail non qualifié, d'autant plus que c'est dans ce domaine qu'il y aurait à créer le plus d'emplois. Il faut rendre compétitif le personnel non qualifié et, pour cela, baisser le prix de revient du travail. Le meilleur moyen pour y parvenir est de décharger les entreprises de l'obligation de subir la totalité des charges sociales patronales correspondantes. Mais il faut en définir les critères et trouver pour la sécurité sociale une compensation au manque de ressources ainsi engendré.** Ce critère est simple : on considérerait que tous les salariés dont le salaire est inférieur au salaire moyen brut mensuel de l'ensemble des salariés défini par l'INSEE sont concernés.

Les charges sociales patronales de cette masse salariale partielle sont d'environ 48,5 %, soit plus de 95 milliards d'euros, qu'il faudra trouver ailleurs – en majorant, par exemple, de cinq centimes le prix de l'essence – si l'on en exonère totalement ou partiellement les entreprises. **On instaurera une taxe sociale à la production à laquelle seront soumises toutes les entreprises, après avoir baissé la TVA de 2 %. On instaurera aussi une imposition du capital.**

On supprimera donc l'Impôt de Solidarité sur la Fortune qui sera remplacé par la taxation du capital. En taxant la production des biens et services, c'est-à-dire la part du PIB, plus de 1 milliard d'euros, diminuée des salaires avec charges sociales et des revenus du capital, soit plus de 747 millions d'euros à 5 %, on obtient le capital de plus de 37 millions d'euros d'une part. En taxant le capital d'environ 3 milliards d'euros à 1,6 %, on obtient plus de 57 milliards d'euros d'autre part. L'addition des deux produits apporte donc à la Sécurité Sociale plus de 99 milliards d'euros dont ont été exonérées les entreprises : à savoir une baisse totale de leurs charges de 48,5 % sur les salaires bruts concernant les charges sociales et 5 % sur le chiffre d'affaire relatif à la taxe à la production.

Ce dispositif a en plus l'avantage de favoriser l'embauche de main-d'œuvre plutôt que l'automatisation et la robotisation à outrance, qui réduisent les effectifs. **On pourra d'ailleurs faire bénéficier de l'exonération totale (48,5 % des salaires bruts) les entreprises qui embauchent ou adoptent l'horaire hebdomadaire de 32 heures, et de la moitié seulement de l'exonération (24,25 % des salaires bruts) les entreprises qui limitent la réduction du temps de travail à l'application stricte de la loi à 35 heures hebdomadaires et n'embauchent pas ou peu.**

Toutes les mesures examinées ci-dessus peuvent être prises et décidées par la Loi. Aucune ne met en danger le potentiel économique français, ni la liberté d'entreprendre, bien au contraire. Soulignons que l'imposition du capital existe déjà dans plusieurs pays développés européens et autres, et que ces pays s'en portent fort bien. Affirmons enfin que, à côté des mesures ainsi proposées, il faudrait ajouter une réforme de l'impôt sur l'héritage.

D'une façon générale, l'imposition sur le capital et son revenu ainsi qu'une imposition plus juste des gros héritages engendreraient une régulation permanente pouvant corriger les inconvénients de la concentration exagérée des richesses, cause rampante et principale de la crise. Nous proposons donc pour la France et l'Europe des mesures immédiates en vue de renforcer la croissance et combattre la crise que traverse le monde actuellement, crise qui risque d'ébranler notre vieux continent. **Les cinq mesures suivantes – réduction du temps de travail hebdomadaire et réorganisation de la production, programme de grands travaux européens et nationaux, réduction et maintien au plus bas des taux d'intérêts à court terme, création d'une taxe sociale à la production et exonération des charges patronales des entreprises pour les salariés**

dont le salaire est situé entre le SMIC et le salaire moyen national hors fonction publique, imposition du capital et suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune – peuvent être mises en œuvre à court terme, pendant toute une législature. D'autres réformes, plus profondes, seront à prendre à moyen et long terme, à condition qu'une majorité de gauche revienne au pouvoir.

Tous les signataires : Najat Azmy, Daniel Banguiya (CA, 75, ESR), M. Aliou Mamadou Barry, Laurent Brouillet (CF, 75, ESR), Oscrà Chira Vasquez (ESR), Victor Courties (CA, 75, ESR), Fayçal Douhane, Meschac Dovi, Françoise Gandon (ESR), Gaspard-Hubert Lonsi Koko, Olivier Ndiaye (ESR), Adeline Ndoko-Essombe (ESR), Horace Soncy (ESR), Kofi Yamgnane.

Contact :

Site : <http://www.enjeux-socialistes.fr> – E-mail : contact@enjeux-socialistes.fr
Gaspard-Hubert Lonsi Koko : 0612066872 – Najat Azmy : 0666824503